

Étaient présents :

Alain CARRÉE  
Agnès CHAPUIS  
Hervé CHODORGE  
Agnès De FARIA  
Bruno DELATTRE  
Myriam KRIKORIAN  
Jean LÉONÉTOU  
Catherine PALLADITCHEFF  
Nathalie PINTO  
Dominique ROUANET  
Michelle RUSTICHELLI  
Jacques TOURNAYRE  
Snejana WALZ

Étaient excusés :

Véronique BAUDIN  
Diégo CALABRO  
Muriel CLÉMENT-DEBRUYNE  
Danièle DELCOURT  
Hubert GAIN  
Nathalie GATESOUS  
Bernard GOUTTEFARDE  
Anne HANQUIER  
Geneviève LEVRON-DELOSTAL  
Valérie PAPARELLE  
Frédérique YONNET

Equipe FEHAP :

Florence LEDUC  
Virginie PREYSSAS  
Sandra LUCIANI

Introduction

Alain Carrée accueille les membres pour la première commission formation 2014. Il annonce également le départ à la retraite de Danièle DELCOURT.

Point n°1 : Point sur le Plan d'actions de la Commission Formation du 2 octobre 2013

Éléments de contexte

Florence LEDUC reprend le plan d'action de la dernière commission formation du 2 octobre 2013, ce qui permet à chacun d'être informé de l'avancement de chaque projet. ([Consulter le compte-rendu](#))

Éléments de discussion

- Les évolutions du Réseau des organismes de formation (voir Point n°2-b)
- Suivi de l'enquête emploi :

Suite à l'enquête emploi, l'Observatoire de la branche met à notre disposition les portraits métiers des principaux métiers de notre branche et les portraits secteurs des cinq principaux secteurs de la Branche : un très bel outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

- [Consulter les Portraits Métiers](#)
- [Consulter les Portraits Secteurs](#)

➤ Le partenariat avec UNAFORIS :

Le partenariat est difficile à mener.

Une convention devrait être signée prochainement entre d'une part l'accord sanitaire (représenté par la Croix-Rouge, Unicancer et la FEHAP) et la CPNE-FP et d'autre part Unaforis et la CPNE-FP, convention qui, notamment, encourage nos établissements à faire appel à des organismes du secteur privé lucratif pour les formations de notre branche.

➤ Veille des textes sur le Développement Professionnel Continu :

La FEHAP continue à alimenter le site d'informations/actualités spécifiques DPC et reste à la disposition des adhérents pour les conseiller.

➤ Les formations spécifiques PNL proposées par l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants aux directeurs (voir Point n°2 – a)

## Point n°2 : L'offre de formation FEHAP

### **a) L'institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants**

#### Éléments de contexte

L'Institut se développe et met à disposition des cadres dirigeants FEHAP un Réseau de chercheurs qui élabore des savoirs sur notre secteur par le biais de travaux de recherche. Il met également à leur disposition depuis 2013, un service de formation continue. L'Institut développe par ailleurs des relations internationales dans le cadre de dynamiques partenariales, que ce soit sur des questions transfrontalières, d'échanges de pratiques, de formations, de recherches ou encore de relations humanitaires.

#### Éléments de discussion

##### Les relations internationales :

L'IFSCD a fait du développement des relations internationales une priorité. L'objectif des prochaines années est de renforcer les coopérations et les rencontres au sein de l'Union européenne mais aussi de privilégier les enjeux spécifiques du secteur Privé Non Lucratif dans les différents pays.

L'IFSCD a développé différents projets avec plusieurs pays dans le monde tel que le Québec, le Brésil, le Pérou, et la Chine.

##### Les partenariats universitaires :

Il y a 10 ans, la FEHAP avait signé un accord de partenariat avec 5 universités : Paris-Dauphine, France Business-School, Montpellier I, IFROSS à Lyon 3, Paris 8.

Depuis, de nouveaux partenariats se sont mis en place autour de rencontres, de participations croisées et d'organisation de journées ou colloques. L'intérêt est de se reconnaître dans le secteur du Privé Non Lucratif dans une dimension recherche et d'enseignement. A ce jour, l'Institut a noué des relations conventionnelles avec 14 universités.

### **Le réseau de chercheurs :**

L'IFSCD a également pour ambition de promouvoir la recherche dans ses champs de compétences. La création d'un Réseau de chercheurs avait donc pour objectif de produire et de structurer de la connaissance sur les activités portées par le secteur Privé Non Lucratif. Il articule les problématiques de la FEHAP repérées chez ses adhérents avec les axes de recherches de partenaires scientifiques.

Chaque année la FEHAP lance un appel à projets de recherche dont le but est de promouvoir et d'encourager des recherches de qualité sur les enjeux liés à l'identité du secteur Privé Non Lucratif et à sa gouvernance, plus particulièrement concernant les questions sanitaires, sociales et médico-sociales. Il s'adresse aux enseignants-chercheurs, jeunes chercheurs et praticiens collaborant à des activités de recherche.

Cet appel, émis chaque année depuis quatre ans, récompense deux types de travaux :

- Des travaux de recherche soutenus par la remise d'un Prix de recherche.
- Des projets de recherche soutenus par la remise d'une Bourse de recherche.

### **Formation initiale :**

L'Institut continue d'accompagner des cadres dirigeants vers de la formation diplômante.

Une journée d'accueil est proposée aux postulants pour préparer leur rentrée universitaire. Cet échange tient compte de leurs attentes et des promotions envisagées par l'établissement auquel ils sont rattachés. Il s'agit pour l'équipe d'aider les candidats à monter en compétence et en qualification pour se préparer aux enjeux à venir.

Au-delà de cette journée d'accueil, l'Institut accompagne tout au long de l'année les cadres dirigeants souhaitant accéder à de la formation universitaire et les oriente en fonction de leur projet vers la formule la plus adéquate. En 2013, l'Institut a accompagné près de cinquante dirigeants.

L'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants met également à la disposition de ses étudiants des Séminaires de l'Institut (3 fois 2 jours). Ces journées sont l'occasion de questionner les postures et les pratiques professionnelles dans un objectif de mutualisation des expériences pour enrichir les savoirs et les compétences de chacun.

### **Programme de formation Continue :**

L'Institut propose aux stagiaires intégrant le dispositif de formation initiale des séminaires managériaux de mise en situation et de réflexion tout au long de leur année scolaire.

Il a également été question en 2013 de proposer à des anciens étudiants de l'Institut de s'engager dans un format de séminaire expérimental dont l'ambition était d'avancer collectivement vers une sorte de théorisation de ce qui se passait dans les séminaires de l'Institut.

## **b) Le réseau des organismes de formation FEHAP**

### **Eléments de contexte**

Le Réseau des Organismes de formation est aujourd'hui composé de 52 organismes. Il se réunit et se rassemble pour mutualiser, réfléchir, organiser des campagnes de formation nationales et alimenter un centre de ressources commun à tous.

### Eléments de discussion

La FEHAP a décidé de communiquer de manière plus ciblée sur l'existence du Réseau des organismes de formation et sur ses travaux. Sandra LUCIANI est désormais en lien permanent avec les chargés de missions FEHAP, Il est important que l'existence du privé non lucratif soit davantage visible en région.

Une plaquette de 4 pages sera finalisée pour le 3 avril 2014, date de l'assemblée générale de la FEHAP, grâce au concours du service communication.

### Eléments de conclusion

Diffuser la plaquette pour la première fois lors de l'Assemblée Générale le 3 avril puis dans les prochaines assemblées régionales, salons nationaux, et régionaux.

## **c) IFSI**

### Eléments de contexte

Nos IFSI connaissent actuellement une période de crise étant donné le boycott de la FHP sur l'accueil des stagiaires dans leurs établissements. Le siège de la FEHAP comme l'ensemble des chargés de mission région se sont mobilisés en coopération avec les ARS pour faire en sorte que tous les stagiaires des IFSI trouvent un stage.  
[Le communiqué de la FEHAP](#)

Par ailleurs, les IFSI FEHAP nous ont fait part de leur inquiétude au sujet d'un projet « d'universitarisation totale » de la formation d'infirmier qui induirait la disparition programmée des IFSI. Nous avons pris attache au niveau du Ministère, de la DGOS, qui nous a assuré que rien n'est programmé dans ce sens, a minima à cinq ans.

### Eléments de discussion

Il est rappelé la volonté ancienne de l'université de s'accaparer les formations professionnelles dont celles des IFSI. Cependant, les participants s'accordent pour dire qu'aujourd'hui et notamment en raison de l'autonomie des universités, le sujet n'est plus à l'ordre du jour, en particulier par manque de moyens. Il est rappelé que les syndicats étudiants sont eux largement favorables à l'universitarisation.

De nouveaux projets se dessinent qui tendraient à supprimer le goulot d'étranglement du PACES, à monter une licence santé aux contours encore flous et à encourager à nouveau les écoles de paramédicaux à maintenir leurs concours d'entrée, qu'on leur demandait encore de supprimer il y a quelque temps.

### Eléments de conclusion

Diffuser une plaquette IFSI qui sera éditée en mai 2014.

Continuer de faire le maximum pour que tous les stagiaires IFSI aient une place assurée et puissent poursuivre leurs études, obtenir leur diplôme.

## **d) Suivi LMD**

### Eléments de contexte

La FEHAP suit au travers de représentants dans les établissements tous les groupes de travail de réingénierie des diplômes qui nous concernent : Ibode, kinésithérapeute, sage-femme, cadre de santé, bientôt aide-soignant ...

### Eléments de discussion

Il est fait référence au nouveau bac pro ASSP (accompagnement, soins et services à la personne). La FEHAP en son temps dans le cadre de la 20ème CPC y avait donné un avis défavorable.

Aujourd'hui se pose la question de comment intégrer les titulaires de ce bac (premiers diplômés en juin 2014) dans les écoles d'aide-soignant (alors même qu'il s'agit d'un diplôme de niveau 5 et que les étudiants auront déjà un niveau 4...)?

## **Point n°3 : L'actualité Développement Professionnel Continu**

### Eléments de contexte

Pour faciliter la mise en œuvre du DPC, l'OGDPC a décidé de considérer comme ODPC habilité à proposer des programmes DPC, tout organisme correctement enregistré, d'un point de vue administratif et juridique : autrement dit avant que les commissions scientifiques ne se soient prononcées sur le contenu des programmes. Ce qui veut dire également qu'une fois que ces commissions auront statué, l'organisme peut se voir retirer son habilitation en cas de mauvaise évaluation.

### Eléments de discussion

Beaucoup d'établissements sanitaires semblent s'être mis au DPC et s'être constitués comme ODPC, ce qui ne semble pas le cas majoritairement des établissements du médico-social.

Les participants demandent à ce qu'Unifaf puisse établir et publier sur son site Internet la liste des organismes de formation de la branche qui sont ODPC.

Unifaf croise actuellement la liste des OF intervenants sur les formations collectives et les organismes DPC afin de s'assurer que toute formation visant les professionnels concernés par le DPC soit également Programme de DPC. Cela constitue dès à présent un critère d'éligibilité.

### Eléments de conclusion

La FEHAP va demander à l'OGDPC de lui fournir les chiffres du nombre d'établissement FEHAP devenu ODPC.

## **Point n°4 : les Enjeux de la réforme de la formation professionnelle**

### Eléments de contexte

Virginie PREYSSAS présente le Projet de loi de [la Réforme de la formation](#)

[Professionnelle.](#)

### Eléments de discussion

Les participants prennent acte des grands changements induits par cette loi et des choix à faire au niveau de la branche de maintenir ou non une contribution plan conventionnelle qui permette une politique de branche effective. A titre d'illustration, la collecte Unifaf estimée à 400 millions en 2014 tomberait à 150 millions.

Si une contribution conventionnelle était conservée, elle devrait permettre le plus de libertés possibles dans le choix des formations (congrès, analyse des pratiques,...) et autoriser des choix de professionnalisation et non de qualification qui sont ceux visés prioritairement par la loi.

Plusieurs participants font remarquer le poids grandissant de l'Udes dans les régions, leur réactivité et leur efficacité notamment en termes d'information sur la loi de la formation professionnelle.

### Eléments de conclusion

Le PowerPoint est envoyé le soir même aux participants de la commission et sera envoyé à tous les membres de la Commission Formation avec le compte-rendu de celle-ci. Des notes, une circulaire d'information, une formation seront proposées.

## Point n°5 : Point CAP UNIFAF

### Eléments de contexte

Le projet de réorganisation de l'Opca avance. Des personnels du siège sont notamment redéployés sur la région île de France.

Parallèlement, l'expérimentation de nouveaux services auprès des grandes entreprises avance également et a été restitué lors du dernier CAP. L'idée est de satisfaire, notamment en termes de services offerts (en terme d'ingénierie, de GPEC, de gestion sur plusieurs années...) les souhaits des grandes entreprises et de leur assurer un « retour sur investissement » d'au moins 10%. Suite aux requêtes des établissements consultés, une gamme de service serait déclinée de la gamme bienvenue, à la gamme liberté en passant par la gamme optimum.

### Eléments de discussion

Certains établissements présents reconnaissent le travail de « recentrage » autour du client effectué par Unifaf et se reconnaissent dans les propositions faites.

### Eléments de conclusion

Nous suivons l'expérimentation et serons attentifs aux résultats dont nous vous informerons.

## Point n°6 : Point CPNE-FP

### Eléments de contexte

Une convention devrait être signée prochainement entre d'une part l'accord sanitaire (représenté par la Croix-Rouge, Unicancer et la FEHAP) et la CPNE-FP et d'autre part Unaforis et la CPNE-FP, convention qui, notamment, encourage à faire appel à des organismes du privé lucratif pour les formations de notre branche.

Un CQPI sur le sport adapté a été présenté par la branche du sport à notre CPNE, sans succès : nos organisations syndicales étant opposées par principe aux CQP. Sur la question de la priorité de formation de kinésithérapeute notamment par voie d'apprentissage, la décision relèvera des prochains accords formation que nous pourrions conclure au niveau de la branche.

### Eléments de discussion

La question se pose également du positionnement de la branche par rapport à une contribution ou non à l'apprentissage dans le futur accord, étant donné le rôle accru de la région qui finance maintenant l'apprentissage. La question se pose également de devenir ou non OCTA.

### Point n°7 : Point Observatoire

L'observatoire travaille actuellement sur plusieurs dossiers :

- Une étude sur le Caferuis, sa pertinence métier
- Une étude sur l'inaptitude (comment éviter notamment les licenciements y faisant le plus souvent suite ?)
- Une étude sur les conséquences RH des regroupements associatifs

Une étude diligentée par la DGCS est en cours au niveau des EHPAD (privé commerciaux, privés à but non lucratif, publics) sur les contenus réels des emplois d'AS, AMP, ASH en Ehpad. L'observatoire participe au comité de pilotage de cette étude menée par le cabinet Geste.

### Point n°7 : Points Divers

Au niveau d'Unifed, un projet d'EDEC (ENGAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES) avec l'Etat et Unifaf pour 2014/2016 est en cours dans le cadre de la loi Autonomie. Il vise le soutien à la fonction Ressources Humaines des structures, le soutien à la professionnalisation des salariés et la prévention des risques professionnels des métiers de l'autonomie.

Un travail commun Unifed / Chorum Cidès est en cours sur la prévention des TMS.

Monsieur Carrée remercie les participants du travail effectué ces dernières années et annonce qu'il se représente comme administrateur à l'Assemblée Générale d'avril 2014.

### Point n°8 : Calendrier.

#### Prochaines Commissions Formation

⇒ Le **7 mai 2014** de 10h00 à 16h00

⇒ Le **11 septembre 2014** de 10h00 à 16h00

	Date d'échéance	Réalisé par	Validé par	Etat
<b>1/ Envoyer le compte-rendu de la commission formation à ses membres</b>	mi-mars	SL/VP	FL/AC	En cours
<b>2/ Diffuser la plaquette du Réseau des Organismes de formation</b>	3 avril (AG)	Service Com/SL	FL	En cours
<b>3/ Publier la plaquette IFSI</b>	Mai 2014	VP	FL	En cours
<b>4/ Se renseigner auprès de l'OGDPC pour obtenir le nombre d'établissements FEHAP ODPC</b>	mars	VP/FL	FL	En cours
<b>5/ Envoyer le PowerPoint du projet de loi de la réforme de la formation Professionnelle aux participants</b>	28 février	SL	FL	En cours
<b>6/ Proposer une formation sur la réforme de la formation professionnelle</b>	Juin	MLL/FL	FL	En cours
<b>6/ Assurer la veille sur le Développement Professionnel Continu</b>	Continu	VP	FL	En cours
<b>7/ Envoyer les notes de séances relatives aux CAP UNIFAF</b>	Continu	VP	FL	En cours

**Compte-rendu**

Rédigé par : Sandra LUCIANI et Virginie PREYSSAS  
le 7/03/2014

Validé par : Florence LEDUC le 13/03/2014  
: Alain CARREE le 17/03/2014